



À l'attention  
**de Pierre Emanuel MARTIN porteur du projet,**  
**Messieurs QUEVREMONT et DELCROIX, garants de la CNDP**  
Par mail

Fos-sur-Mer, le 16 octobre 2023

Objet : Contribution de l'association MCTB Golfe de Fos Environnement concernant le projet CARBON de construction d'une giga-usine de fabrication de panneaux solaires à Fos-sur-Mer

Messieurs,

Notre association a participé à toutes les réunions de concertation sur ce projet. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants, les intervenants, les garants de la CNDP et l'équipe du porteur de projet pour la qualité des échanges auxquels nous avons assisté.

## **LE PROJET**

Cette Giga-Usine sera implantée sur le territoire du GPMM (Grand Port Maritime de Marseille-Fos) et devrait utiliser environ 60 hectares dont 30 hectares seront bâtis ; la zone d'implantation choisie est une zone de remblais datant de la création du GPMM. La quasi-totalité de la superficie sera surélevée par ajout de matériaux de remblais naturels issus de carrière ou de matériaux recyclés pour atteindre une hauteur de 2.40 NGF, afin de prémunir le site d'une submersion.

CARBON prévoit la circulation de 3000 employés, plus celle de ses produits et matières premières. La viabilité et l'impact du projet reposent sur des aménagements non-existants, dont les réalisations et les décisions dépendent de facteurs extérieurs (RD268, liaison Fos-Salon, réseau ferré, plateforme MODALIS, transports en communs, etc).

Le projet pourrait voir le jour dans les trois ans, compte tenu des problèmes de foncier et du temps administratif pour obtenir les autorisations nécessaires, soit 2026.

Ce projet est une opportunité pour la France car nous avons besoin de produire sur le territoire national les panneaux photovoltaïques qui fourniront une partie de notre électricité de demain. Globalement ce projet semble bien pensé pour limiter son impact sur l'environnement et les trafics routiers (voir nos observations en fin de ce document) ; il pourrait participer au renouvellement des industries vieillissantes de la ZIP de Fos.

## **LE CONTEXTE**

Cette opportunité n'est pas identique localement car quel que soit le bénéfice de décarbonation qu'en tireront la France et l'Europe, Fos-sur-Mer subira une aggravation des pollutions dues aux émissions de cette nouvelle usine et des transports induits.

En effet, 'plus' n'étant jamais égal à 'moins', l'ajout d'une nouvelle GIGA-Usine classée SEVESO ne peut pas réduire les pollutions et nuisances de notre territoire ; cette industrie et l'industrie en général qui devrait apporter du confort à la population riveraine, ne fait qu'ajouter aux nuisances et désagréments qu'elle subit du fait de cette proximité.

Cet état de fait est principalement dû à toutes les instances administratives qui ont laissé les alentours de la ZIP de Fos se dégrader, tant dans les infrastructures routières et ferroviaires qui ont été

abandonnées depuis 40 ans, que dans les moyens de transports terrestres des populations et des marchandises.

L'incapacité du gouvernement, de la région, du département et des élus locaux à trouver un consensus pour mettre à niveau ces infrastructures, est manifeste. On a pu noter au cours de la réunion du 12 octobre 2023 à Port-de-Bouc que

- Le directeur régional de la DREAL Paca\*<sup>1</sup> réfléchi encore à ce problème (sic),
- Le contournement routier de Port-de-Bouc débiterait, peut-être, en 2029,
- La liaison routière Fos-Salon débiterait, peut-être, en 2031,
- La Conseillère Régionale\*<sup>2</sup> estime que l'impact de ce projet est neutre (!!),
- La vice-présidente du département chargée des routes\*<sup>3</sup> n'envisage plus l'aménagement de la RD 268 en raison d'une demande de compensation de 200 hectares impossible à honorer.

**Tout ceci démontre que notre territoire local n'est, hélas, pas prêt à recevoir ce projet.**

Cependant la conjonction, des intérêts nationaux, des besoins du territoire et de l'intérêt économique du projet, pourrait être un accélérateur des moyens et des volontés à redorer le pôle d'activités industrielles du Golfe de Fos et ses accès. Pour cela, les instances dirigeantes devront faire preuve d'engagements rapides et concrets.

Dans l'hypothèse de décisions rapides (avant enquête publique) de la part de nos dirigeants et si toutefois l'étude de ce projet devait être prolongée,

- CARBON devrait maximiser la réutilisation de l'eau au-delà de ce qui est prévu aujourd'hui (pistes de re-condensation et de réutilisation des eaux purifiées plutôt que rejetées dans la nature),
- CARBON devrait respecter des seuils limites d'émissions, en deçà des seuils nationaux, compte tenu de l'hyperconcentration des sites Seveso sur la ZIP de Fos
- CARBON devrait proposer une incitation pour les employés à utiliser les navettes privées de l'entreprise (sous forme de prime ou de bonus), ceci en plus de la prise en charge à 100% des transports en commun.
- CARBON devrait prévoir que toutes ses installations y compris les stations d'épuration, les stockages de matières, de déchets, etc, seront dans des bâtiments clos et couverts.
- En phase travaux, CARBON devrait mettre en place un système de rinçage des trains de pneus des PL en sortie de chantier

Dans l'attente, je vous prie d'accepter Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

R. MEUNIER,  
président de l'association  
M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

\*<sup>1</sup> Sébastien FOREST directeur régional de la DREAL Paca

\*<sup>2</sup> Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON, Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseillère métropolitaine

\*<sup>3</sup> Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône